

Les différentes formules : crédit, LOA, LLD

Faut-il encore acheter ?

Un scooter, c'est un moyen de transport utilitaire génial pour circuler... mais qui a un coût. Un coût d'utilisation notamment que de nouveaux professionnels du financement vous proposent aujourd'hui d'aborder différemment au travers des formules LOA et LLD en alternative (ou presque) au traditionnel crédit. Esprit Scooter vous aide à y voir plus clair.

L'équivalence avec le permis B mise en place en 1996, qui autorise les détenteurs du permis voiture à piloter des 125 cm³, a permis à de nombreuses personnes d'accéder aux joies du deux roues motorisé. Une attente utilitaire qui a aussitôt dopé les ventes de scooters et parallèlement conduit à aborder différemment l'usage mais aussi l'acquisition des deux roues. Grâce à l'émergence de nouvelles formules de financement venues de l'automobile on peut aujourd'hui se poser la question de savoir s'il est indispensable d'acheter son scooter. N'est-il pas plus simple, plus facile de le louer ? « *C'est avant tout une question de philosophie* » intervient Pascal Courtois de 2R Fleet Services « *en France ou en Allemagne on est davantage conservateur. On aime bien posséder son véhicule. Ailleurs ce n'est pas la même chose, notamment en Grande Bretagne où la location est fréquente* ». Rouler sans posséder son véhicule voilà une nouvelle façon d'envisager le scooter. Car pour résumer, c'est la grosse différence entre un achat avec crédit classique et une Location avec option d'achat (LOA) ou une Location longue durée (LLD). Dans le premier cas vous payez pour posséder votre scooter dans le second vous payez pour son usage. Il n'y a plus de notion d'acquisition même si en théorie vous pouvez racheter votre véhicule à la fin d'une LOA.

“ SI VOUS ROULEZ BEAUCOUP LOUEZ, SI VOUS ROULEZ PEU IL EST PRÉFÉRABLE D'ACHETER ”

Pascal Courtois 2R Fleet Services.



Chez Yamaha Patrick Pons avenue de la Grande Armée à Paris XVI^e.

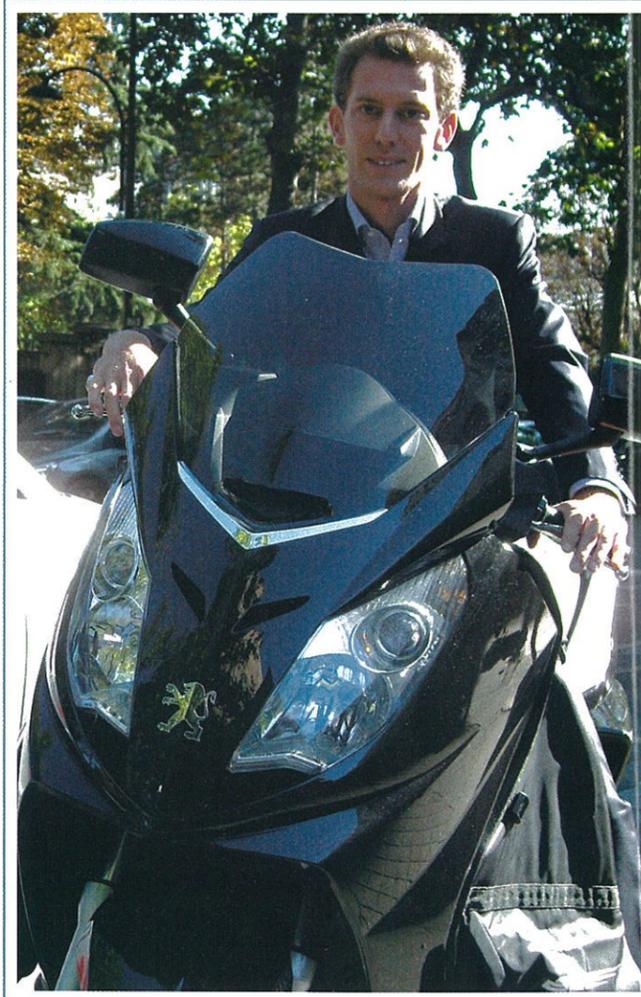
“ UNE MENSUALITÉ (DE CRÉDIT), C'EST LA PROPRIÉTÉ ET LES SOUCIS. UN LOYER (LOA OU LLD) C'EST UN SERVICE ET PAS DE SOUCIS ”

Cédric Alexandre, PDG de Fastlease.

Avec un crédit classique les mensualités servent donc à payer le scooter qui vous appartient. Vous devrez l'assurer et charge à vous de l'entretenir. Vous pourrez l'accessoiriser, le transformer, le baptiser « titine »... libre à vous.

Avec la Location avec option d'achat (LOA) les choses sont faciles également. Vous disposez d'un véhicule et payez un loyer correspondant à l'utilisation prévue (kilométrage) pendant la période du bail. En fin de contrat, vous acquittez le montant de l'option d'achat définie à la signature du contrat (jusqu'à 10 % du montant initial) et vous conservez le véhicule si vous le désirez mais vous repartez de toute façon pour un tour avec un véhicule neuf. « Vous ne vous occupez ni de l'achat, ni de l'entretien, ni de la revente » souligne Cédric Alexandre de Fastlease, « l'assistance est prise en charge et même l'assurance si vous le souhaitez. C'est facile et vous n'avez pas besoin de vous y connaître ».

C'est cette grande facilité qui a attiré les premiers utilisateurs de la formule. Les mensualités fixes, l'absence de soucis de dépréciation et l'avantage fiscal, c'est-à-dire la possibilité de passer le montant de la location en charges avec économies d'impôt ont séduit les professionnels. Pour les particuliers la LOA est une formule tout aussi intéressante dans la mesure où ils utilisent leur scooter comme un véhicule utilitaire. C'est une formule simple, facile. En fait comme le schématise un brin Cédric Alexandre : « une mensualité (crédit), c'est la propriété et les soucis. Un loyer (LOA ou LLD) c'est un service et pas de soucis. » Avec la LLD, c'est encore plus clair. « Vous louez une utilisation » précise Gilles Cabasset de Disalco Motors (SYM) « la LLD c'est du service à 100% ». Avec cette formule l'utilisateur peut maîtriser son budget car le loyer est identique chaque mois. L'entretien, l'assurance et l'assistance sont compris dans le contrat ce qui permet



Cédric Alexandre, PDG de Fast Lease.

Un avis d'expert

Olivier Peythieu, c'est un peu l'expert "es financement" puisqu'il est le responsable du département moto chez Viaxel numéro un en France du financement deux-roues motorisés. Il nous précise les avantages et les inconvénients des trois formules.

Esprit scooter : Quels sont les caractéristiques des trois formules, crédit, LOA et LLD ?

Olivier Peythieu : Avec un crédit classique on emprunte de l'argent pour devenir propriétaire. La LOA c'est une location. On paye un loyer pour utiliser un véhicule. L'option d'achat à la fin du bail vous permet si vous le souhaitez de le racheter à un montant prévu à l'origine et vous repartez de toute façon avec un nouveau véhicule. Avec la LLD vous payez une utilisation et un kilométrage, c'est tout.

ES : Quels sont les avantages des différentes formules ?

OP : La LLD est essentiellement intéressante pour les sociétés qui ont beaucoup de véhicules. Avec la LOA tout dépend de l'utilisation. Si on achète avec une visée utilitaire la LOA est très intéressante surtout pour un particulier qui roule toujours avec un véhicule récent. Car au final au niveau du coût, la différence se tient à peu de choses.

ES : Et pour les professionnels ?

OP : C'est différent. Pour eux la LOA s'appelle Crédit

bail. Elle leur permet de passer l'intégralité des loyers en frais, en déduction du bénéfice avant impôt. C'est très intéressant pour eux car ça leur permet aussi de ne pas alourdir la structure de leur bilan.

ES : Alors la LOA plutôt qu'un crédit ?

OP : Pas forcément, tout dépend de l'utilisation du véhicule. Le crédit c'est sûrement mieux pour ceux qui ont la fibre passion, qui roulent peu, pour leur plaisir et veulent acquérir le deux roues dont ils ont rêvé. La LOA est plus souple pour ceux qui utilisent leur véhicule au quotidien.

Pour qui la LOA ?

Fastlease, propose des locations avec option d'achat (LOA) pour de nombreux deux roues et notamment des scooters. Cédric Alexandre, PDG de Fastlease, nous explique pourquoi cette formule qui intéresse les professionnels pour des raisons pratiques mais aussi comptables attire également des particuliers qui y trouvent leur compte.

Esprit scooter : Pourquoi cette formule LOA pour les scooters ?

Cédric Alexandre : Nous sommes des loueurs de voitures à l'origine, spécialisés dans les micro flottes [- de 30 véhicules], un service qui s'adresse aux professions libérales, aux petites PME mais aussi aux particuliers. Ce sont nos clients qui nous ont sollicité. Nous avons été les premiers à lancer cette formule pour les scooters en réponse à une véritable demande de mobilité et de service.

ES : Une demande forte ?

CA : Oui, celle de gens qui courent après le temps, qui vont de rendez-vous en rendez-vous, qui ne peuvent pas se permettre d'être

en retard et qui veulent un véhicule mis à disposition sans les soucis. Un deux roues permet d'économiser beaucoup de temps de déplacement et facilite le stationnement. Il y a aussi beaucoup de particuliers ne savent pas comment aborder le deux roues.

ES : Comment cela ?

CA : Beaucoup de ces particuliers n'y connaissent rien en motos ou en scooters. C'est un autre monde pour eux. Ils se demandent comment acheter, comment revendre, à quel prix, combien coûte l'entretien, où trouver une assurance, bref ça les rebute. Nous on leur propose un service, la mise à disposition d'un scooter pour une durée et un kilométrage donné avec l'entretien pris en charge, une assistance et même une assurance s'ils le désirent.

ES : Et les professionnels ?

CA : Les professionnels c'est un peu la même chose. Mais s'ils veulent aussi un service, ils veulent en plus la maîtrise de leur budget et ne s'occuper de rien d'autre, ni d'achat, ni d'entretien ni de revente. Ils peuvent également passer leurs échéances en charge et faire des économies d'impôt.

ES : Faire des économies ?

CA : Jusqu'à présent et contrairement à l'automobile, il y a zéro fiscalité sur les deux roues, pas de TVTS (taxe sur les véhicules de société : ndr), pas d'écopastille, etc. Rendez vous bien compte et pour schématiser grâce à l'économie d'impôt, à l'avantage fiscal, un deux roues que nous louons à, mettons, 150 euros ne leur revient en fait qu'à environ 100 euros mensuel. Une sacrée économie, non ?

COÛTS CRÉDIT, LOA, LLD

Exemple de tarif constructeur

CRÉDIT	TARIF	MENSUALITÉ X 24 MOIS	COÛT TOTAL
PIAGGIO X7	3 099 €	139,97 €	3 362 €
SUZUKI BURGMAN	3 399 €	154 €	3 704 €
YAMAHA XMAX	3 990 €	186 €	4 466 €
HONDA SWING	3 990 €	173 €	4 164 €
PEUGEOT SATELIS	3 499 €	153 €	3 744 €

Exemple de crédit avec partenaires financiers constructeur (pour Peugeot en attente de nouveau partenaire, somme de plusieurs propositions de financement) pour un crédit sans apport sur 24 mois, hors frais de dossier et assurances. La valeur de revente vient éventuellement en déduction du coût total. A noter que les financements sont généralement plus long mais avec des remboursements anticipés.

COÛT CRÉDIT LOA

Exemple de tarif Fastlease

CRÉDIT	MENSUALITÉ X 25 MOIS	COÛT TOTAL
PIAGGIO X7	135 €	3 375 €
SUZUKI BURGMAN	135 €	3 375 €
YAMAHA XMAX	150 €	3 750 €
HONDA SWING	150 €	3 750 €
PEUGEOT SATELIS	145 €	3 625 €

Tarifs fournis par Fastlease hors frais de dossier pour une location sur 25 mois et 12 000 km parcourus, avec garantie du véhicule, entretien régulier comprenant toutes les pièces d'usure sauf les pneus, assistance/remorquage, gravage antivol SRA, et protection capital garantissant le remboursement du scooter sur sa valeur neuve en cas de vol.

A noter, Yamaha propose également une LOA (36 x 79,80 €) sur son Xmax avec reprise concessionnaire du véhicule à l'issu à 50% de sa valeur (1995 €). Suzuki fait de même avec une offre (36 x 66,60 €) pour son Burgman 125 avec reprise à 1 600 €.

COÛT CRÉDIT LLD

Exemple de tarif 2R Fleet Services

CRÉDIT	MENSUALITÉ X 24 MOIS	COÛT TOTAL
PIAGGIO X7	98,03 €	2 352 €
SUZUKI BURGMAN	91,31 €	2 191 €
YAMAHA XMAX	105,36 €	2 528 €
HONDA SWING	98 €	2 352 €
PEUGEOT SATELIS	90,82 €	2 179 €

Tarifs proposés par 2R Fleet Services pour une durée de 24 mois et 8 000 km comprenant assistance 24/24 franchise zéro kilomètres en cas de vol, accident, perte de clés, panne ou erreur carburant ainsi que la crevaison, entretien complet du véhicule ainsi que tout les consommables (plaquettes, batterie, ampoules, etc...), carte grise incluse. Pas de frais de dossier. Les contrats peuvent aller de 12 Mois à 60 Mois et bénéficier d'une extension de garantie pendant toute la durée de celui-ci.

de rouler en toute sérénité sans s'inquiéter des éventuels surcoûts. Vous ne payez que le "coût d'usage". Le loyer est établi en fonction du kilométrage et il ne varie pas d'un mois sur l'autre puisque l'entretien est inclus. Mais c'est une formule qui vise essentiellement les professionnels attirés par l'aspect tout compris et qui peuvent là aussi amortir le loyer dans leurs charges. « Pour les professionnels cette formule sans surprise a tous les avantages. Ils maîtrisent leur coût d'usage dans une totale transparence » explique Pascal Courtois de 2R Fleet Services mais « pour les particuliers qui roulent peu,

“ LA LLD C'EST COMME LA LOCATION D'UN APPARTEMENT. VOUS PAYEZ DES LOYERS MAIS VOUS NE POSSÉDEZ RIEN. ”

Gilles Cabasset, Credit Manager Disalco Motors France (Sym).

moins de 3 000 km par an, et qui veulent conserver leur scooter longtemps il vaut mieux acheter ». La LLD et la LOA sont en effet des formules des plus intéressantes pour tous ceux qui utilisent leur scooter de manière utilitaire. « C'est mieux mais c'est parfois plus cher ! » comme nous a confié un concessionnaire parisien avant d'ajouter « ces formules sont intéressantes pour ceux qui ont les moyens de s'offrir la tranquillité et qui se servent de leur scooter comme d'un outil, qui ne veulent pas de problème et veulent toujours avoir un véhicule récent ». Les autres, les passionnés, ceux qui ont un rapport affectif avec leur engin ou qui roulent peu, trouveront sans doute la traditionnelle formule crédit plus intéressante. Alors, à vous de choisir. Reste quand même pour ceux qui seraient tentés par ces nouvelles aventures à vérifier et comparer, et surtout éprouver les contrats qu'on leur propose. Frais de dossier, frais divers, assurances incluses ou non, montant des pénalités en cas de dépassement kilométrique, frais lié à la détérioration et montant de reprise, frais de carte grise, carte de carburant incluse ou non, tous ces éléments peuvent varier d'une offre à l'autre et peser dans la balance.

S.G. / M.M. pour Esprit Scooter

Toutes les grandes marques (et même les petites) proposent leurs propres formules de financement.

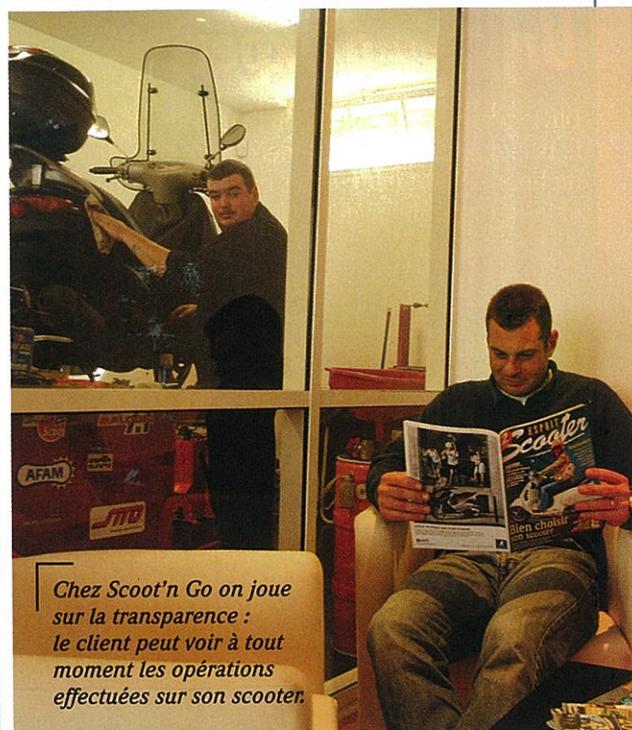


La LLD : seulement un coût d'usage.

SYM une marque du groupe Disalco Motors France propose depuis peu une formule de LLD constructeur destinée aux professionnels principalement : Sym Lease. Très loin d'un crédit traditionnel ce type de formule met l'accent sur le coût d'usage. Comme nous l'explique Gilles Cabasset Credit Manager de Disalco Motors France à l'origine de cette formule « la LLD ce n'est pas un financement : c'est un système qui permet de payer un « coût d'usage » en ajoutant au loyer de base, des prestations de services [entretien, pneumatiques, véhicule de remplacement, carte de carburant, assurances, etc...] ». Il n'y a plus de notion de "propriété", seulement un coût de détention. Dans le principe, le client choisit d'abord son modèle, ses options ou ses accessoires et les prestations souhaitées dans son contrat. Un loyer est ensuite calculé à partir d'un prix d'achat catalogue [remis ou pas], d'un taux de refinancement et d'une valeur résiduelle et du coût d'entretien. On choisit également la durée du contrat accordée de 12 à 60 mois, pour un kilométrage possible de 1 000 à 100 000 km.

« Contrairement à un crédit ou une LOA où existe une notion d'acquisition, avec une LLD il n'y a que l'utilisation d'un service, un service à 100% ».

*Sym propose son VS à 169 € x 36 mois avec option d'achat finale de 109,90 €.



Chez Scoot'n Go on joue sur la transparence : le client peut voir à tout moment les opérations effectuées sur son scooter.

L'entretien sans soucis

Les formules "entretien compris" avec les locations avec option d'achat font souvent pencher l'utilisateur pour ces dernières. De nouveaux centres d'entretien comme Doc' Biker ou Scoot'n Go proposent de nouvelles démarches pour faciliter la vie de ceux qui tiennent toujours à posséder leur scooter. Nous avons rendu visite à Christophe Messinger de Scoot'n Go à Issy-les-Moulineaux.

Acheter son scooter sans contrat d'entretien inclus, c'est soit faire confiance à sa propre expertise en mécanique soit se confier corps et âme au concessionnaire qui vous l'a vendu. Souvent vous ne le connaissez pas plus que ça, et il peut s'en suivre des problèmes de confiance, surtout quand on arrive à la fin de la garantie ou qu'on vient de la dépasser. C'est sur ce constat que Christophe Messinger a développé son concept d'entretien sans rendez-vous, dont le premier point de vente est établi à Issy-les-Moulineaux, au sud de Paris. Son crédo : la transparence. Une grande vitre sépare l'atelier de la salle d'attente dans laquelle on peut lire des magazines (dont Esprit Scooter!) voir des films sur grand écran, se connecter à internet mais aussi jeter un œil sur ce qui se passe sur votre scooter. Ainsi on ne risque pas de vous le remonter avec des pièces d'occasions ou autres pratiques peu recommandables de fond de garage. Vous êtes également certain du recyclage des matières polluantes contenues dans votre scooter telles que l'huile de vidange et les batteries. Mais Scoot'n go se bat surtout sur le terrain des prix avec des forfaits d'entretien dont les tarifs sont placés à environ 75% des prix rencontrés dans les grands réseaux. Ceci en utilisant des pièces d'origine ou adaptables haut de gamme. Les formules forfaitisées au maximum permettent de repartir à chaque entretien avec une tranquillité d'esprit. Le check-up du scooter effectué, on vous remet une fiche de contrôle sécurité qui estime le niveau d'usure de vos pneus et de vos plaquettes par exemple en vous donnant une idée de quand il faudra revenir. De même, en donnant grosso modo votre kilométrage annuel et en fonction du résultat de la fiche de contrôle sécurité, Scoot'n go sera en mesure de vous envoyer des alertes e-mail quand votre scooter approchera de sa révision. Pour toujours vous aider à rouler l'esprit tranquille. www.scootngo.fr